

# PARIS-CENTRE

Quinzième année. — N° 5.424  
ABONNEMENTS : UN AN SIX MOIS 8 MOIS  
Nièvre et Limite... 44.00 25.00 13.00  
Autres départ... 52.00 28.00 15.00  
Union postale... 82.00 48.00 22.00  
— TELEPHONE : 2-17 et 2-18 —

Régional Quotidien  
Quinze centimes

Administration et Rédaction : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

Publicité (annonces et réclames) 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS  
COMPTÉ CHEQUES POSTAUX : Paris 272-43 — REGISTRE DU COMMERCE : N° 37

LE MOUVEMENT POUR LA CONVOCATION DES ÉTATS- GÉNÉRAUX

## Organisons l'Agriculture

Ce qui est remarquable, par ces temps d'incompétence, c'est que, parmi les promoteurs des Etats-Généraux, (1) chacun ne parle que de ce qu'il connaît bien et de sa profession propre.

Ainsi l'organisation de l'agriculture est traînée par M. Ambroise Rendu qui s'enorgueillit bien davantage de son titre de secrétaire général de l'Union des Syndicats des agriculteurs de France que de celui de député de la Haute-Garonne. Il est vrai qu'il nous faudrait beaucoup de parlementaires comme celui-là, honnête, de sens droit, actif, ayant toujours le souci de l'intérêt national, et servant passionnément l'agriculture avec qu'il considère que tous les Français ont un intérêt majeur à sa prospérité. Ses amis disent que M. Ambroise Rendu n'est un bon député que parce qu'il est franchement antiparlementaire. C'est probablement exact.

Quoi qu'il en soit, ses idées matricées sur l'organisation rationnelle de notre agriculture sont à retenir et à répandre, car elles doivent recevoir l'approbation unanime de tous ceux qui connaissent les périls dont la terre de France, richesse inépuisable, est menacée, et qui cherchent les moyens de remédier aux difficultés traversées.

Tout le monde est d'accord pour dire que nous n'avons jamais eu de politique agricole, et que si nous en avions une, conçue avec intelligence et habileté, nous pourrions en quelques années augmenter de plus de 30 % la production française, laissant ainsi disponible pour l'exportation, un excédent de produits variés qui peut se chiffrer à plusieurs milliards. Mais ce n'est pas avec des ministres qui changent, et des politiciens qui ont intérêt à dresser les villes contre les campagnes, et l'industrie contre l'agriculture, que nous arriverons jamais à mettre sur pied cette politique à la base de laquelle doit se trouver une collaboration loyale avec les autres organisations professionnelles.

Il faut qu'un organisme permanent et durable qui aura groupé les familles paysannes en syndicats communaux, en conseils régionaux, eux-mêmes réunis en un conseil national, puisse donner des directives d'ensemble, entretenir avec les autres corporations des rapports permanents, conseiller le gouvernement sur les remèdes à employer, étudier les causes de décadence qui apparaissent à l'observateur attentif.

## Le manque d'organisation

Les périls que court l'agriculture sont nombreux. La dépopulation des campagnes est un fait, et le problème de la main-d'œuvre est difficile à résoudre dans la plupart de nos provinces. L'enseignement public a donné aux enfants de nos villages ce qu'il a mal compris que, régulièrement, les plus intelligents sujets sont détournés de la profession agricole, et que le nombre des jeunes gens qui reçoivent un enseignement technique approprié est dérisoire.

Nous souffrons également d'une absence complète de méthode, en ce qui concerne la production et la répartition des engrains nécessaires à la terre. Nous produisons à peine 34.000 tonnes d'engrais azotés, alors que nos besoins sont de 115.000 tonnes, et que nous devons en importer pour 400 millions de francs. Or, depuis l'armistice, nous n'avons su ni utiliser les procédés Claude, ni nous servir du procédé Haber que le traité de Versailles nous avait permis de racheter, et la poudrière de Toulouse n'est pas encore prête d'être transformée. Même incuré parlementaire en ce qui concerne l'exploitation des mines de potasse d'Alsace, dont le régime définitif d'exploitation n'est pas encore voté.

En regard de ces résultats lamentables, nous sommes bien obligé d'indiquer que l'Allemagne vaincu a su faire passer sa production d'azote de 80.000 à 500.000 tonnes, et qu'elle emploie à l'hectare trois fois plus d'azote et quatre fois plus de potasse.

Faut-il faire remarquer aussi que notre matériel agricole est en grande partie importé de l'étranger, que l'industrie française de la motoculture végète péniblement faute d'une politique, et d'une organisation mise au point par les professions intéressées, agriculture, industrie de guerre ? Mais ce n'est pas tout.

## Un programme d'ensemble

Ce dont l'agriculteur se plaint le plus, c'est du hasard des transactions, de l'incertitude des cours auxquels il vendra son blé, son vin, son alcool, ses betteraves, c'est d'être le plus souvent victime de spéculateurs qui font passer le blé en trois mois de 105 francs le quintal à 75 francs, le sucre de 200 francs la tonne à 300 francs, le vin de 140 francs l'hectolitre à 40 francs, etc... C'est l'incertitude et le désordre économique qui déconcertent le producteur, qui lui font, par exemple, délaisser l'ensemencement de l'élevage en prairies, jusqu'au jour où une brusque baisse du

(1) Voir les numéros de Paris-Centre des 2, 13 et 23 décembre.

Pierre HERICOURT

## Un mutilé désespéré se suicide

Charleville, 29 décembre. — A Montigny-Saint-Pierren, M. Baur, 34 ans, grand mulâtre, marié, père de deux enfants, s'est noyé de désespoir dans le canal.

## UNE FOUDRIERE SAUTE EN ITALIE

Rome, 29 décembre. — On manque de Paris qu'une poudrière située dans le bourg Partanna Mondello a sauté hier à quatorze heures.

On croit qu'il y a quelques victimes.

DIMANCHE  
30  
DÉCEMBRE 1923

« ... Pour la France, la Ruhr est désormais une question de vie ou de mort... »

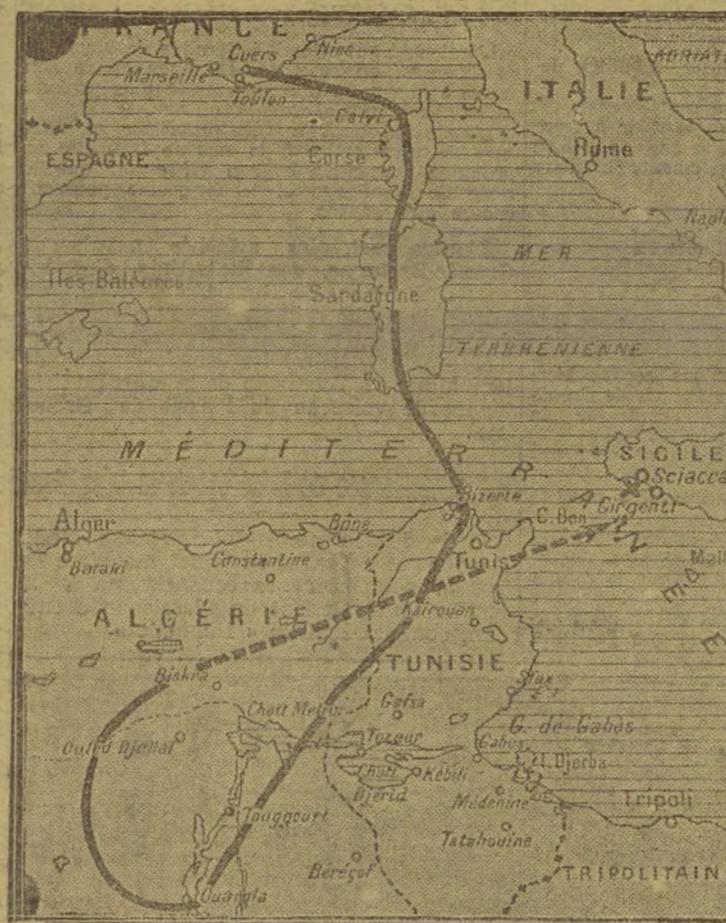
M. Herriot, qui vient de nous le dire, peut-il nous dire alors pourquoi la gauche entrave notre action dans la Ruhr ?

Un match de boxe  
a mis aux prises  
le Français Bretonnel  
et l'Anglais Rice

(Voir les détails en Dernière Heure)



La ligne  
noire  
indique  
le trajet  
connu  
du  
« Dixmude ».  
La ligne  
pointillée  
le trajet  
probable.  
La croix  
l'endroit  
où l'on a  
retrouvé  
le corps  
du  
commandant



## La perte du « Dixmude »

La montre du commandant Duplessis de Grenédan  
était arrêtée à 2 heures 50'

C'est l'heure à laquelle un Sicilien affirme  
avoir remarqué une vive lueur sur la mer

Perdu corps et bien ?

Italia ! Il ne peut plus y avoir de doute à ce sujet.

Comme pour donner plus d'ampleur à la tragique nouvelle de la perte du Dixmude, qui signalait comme très périlleuse, mais comme la seule chance d'une issue favorable.

L'opération fut exécutée, dès jeudi matin, à la clinique de la rue Piccini.

Elle réussit qu'il s'agissait d'une occlusion très grave, et l'opération, qu'il signalait comme très périlleuse, mais comme la seule chance d'une issue favorable.

Le résultat escompté de l'opération n'a pu malheureusement empêcher l'intoxication provoquée par les occlusions de quatre jours, et qui met en danger les jours du général Buat.

On estimait à midi que l'état du malade était désespéré.

## Les centres nerveux paraissent atteints

Paris, 29 décembre. — Aujourd'hui vers 16 h. le général Simons est allé prendre des nouvelles de la santé du général Buat, chef d'état-major de l'armée.

Le professeur qui soigne le général espérait que, grâce à son âge peu avancé, 55 ans, la dissociaction de l'intestin aurait pu libérer les éléments d'intoxication qui se trouvent accumulés.

On aurait pu alors concevoir quelque espoir, si la Journée s'était écoulée sans accident.

Malheureusement, le général Simons vient de rapporter la nouvelle que les centres nerveux paraissent être attaqués, ce qui laisse peu de chance au guérison.

Pendant la maladie du général Buat, les détails du service sont assurés par le chef d'état-major.

## Grand-Croix

Paris, 29 décembre. — Est élevé à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'honneur :

A titre exceptionnel, M. Buat, général de division, chef d'état-major général de l'armée, membre du conseil supérieur de l'armée, grand officier du jeu de 1919-1920, 38 ans de services, commandant une citadelle, une citadelle, 53 ans, a été nommé au grade de général de division, chef de la troupe de la guerre comme dans ceux de la paix, le droit indiscutables à la reconnaissance du pays. Successivement commandant de brigade, de division, ce corps d'armée, d'armée, et major-général des armées françaises au cours de la campagne 1914-1918, s'est distingué par sa magnifique intelligence et son goût passionné pour l'action.

Il réussit, grâce à l'ensemble de ses hauteurs et rares qualités et à son incontestable autorité, un modèle accompli de grand chef français, aimé, admiré et obéi.

Les mêmes exemples pourraient être donnés pour le vin, pour le sucre, pour la viande, le lait, le beurre, etc... L'intérêt du consommateur et du producteur est dans l'ordre et la stabilité des cours, dans la suppression des intermédiaires coûteux.

Et c'est ici que nous rejoignons l'intérêt du commerce et de l'industrie pour lesquels le paysan, lorsqu'il aura la vie aisée, sera un client de premier ordre, aussi bien pour l'automobile que pour les industries de toutes sortes.

La tâche des Etats-Généraux, telle que la concouvent les « Dix » hardis promoteurs de ce mouvement sera, en un mot, de stimuler toutes les forces de production, et de réaliser l'union par la collaboration de toutes les grandes corporations françaises.

Je dois dire d'ailleurs que, dans sa sphère, M. Ambroise Rendu est déjà passé de la théorie à la pratique. Il a réuni la semaine dernière à Toulouse, tous les syndicats professionnels du Languedoc, de Gascogne et des Pyrénées qui veulent travailler résolument à la renaissance économique, industrielle et agricole de ces provinces. Tous ces groupements, sans exception, ont adhéré à la formule des Etats-Généraux : En dehors et au-dessus des partis créer l'ordre bienfaisant dans le travail, dans la production et les échanges.

Pierre HERICOURT

Le Prince Régent du Japon HIROHITO  
Qui vient d'échapper à un attentat

Un nouveau scandale de carnets médiévaux à Paris

Paris, 29 décembre. — Sur la plainte d'un blessé de guerre, M. Lefèvre, commissaire aux délations judiciaires, a perquisitionné, cet après-midi, chez le docteur Ziv, 12, rue Paul-Baudry, et dans une clinique qu'il avait installée, 71, rue de la Chapelle.

Un certain nombre de papiers ont été saisis et remis à M. Gorse, juge d'instruction.

Le docteur Ziv, inculpé de trafic de carnets médiévaux, a été arrêté.

Il se serait fait remettre des carnets de blessés de guerre, et aurait touché à la préfecture de la Seine des sommes importantes, pour des soins et opérations non effectuées.

Il était vêtu d'un lourd pardessus doublé de fourrure et portait des jambières en caoutchouc, des gants de cuir et un gilet

noir à boutons d'or. A la main gauche, il avait une alliance.

On a trouvé sur lui des clichés photographiques non encore développés, une montre en métal noir avec chaîne en or, arrêtée à 2 h. 50.

Cette heure correspond avec l'heure à laquelle le chef de gare de Sciacca qui se trouvait alors sur la place de la petite localité remarqua une vive lueur dans la direction de la mer.

Cette lueur dont il ne put s'expliquer l'origine sur le moment, dura quelques secondes.

D'autres employés de la gare affirment avoir vu comme deux balles en feu disparaître dans les vagues.

On retrouva également sur l'officier des objets qui permettent d'établir son identité, une gaine en cuir avec des jumelles, un compas métallique, un porte-monnaie en cuir contenant des pièces d'argent et des billets émis par le département de la Charente Inférieure. Un porte-épingle en cuir avec une carte d'identité délivrée par les chemins de fer valable sur le parcours Toulon-Paris avec une photographie, ainsi qu'une carte de circulation navale de Toulon, toutes deux au nom du commandant Plessis de Grenédan.

Enfin, une image de Saint-Christophe et une prière à Saint-François de Sales et deux photographies d'enfant, en train de s'amuser avec un chat.

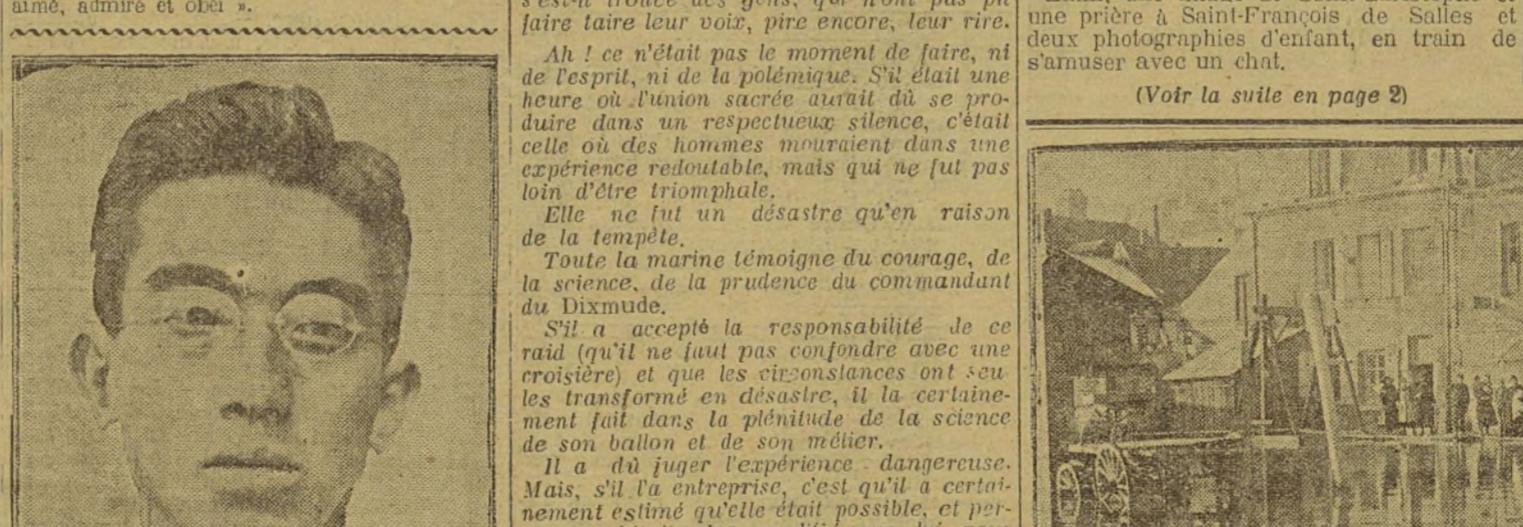
(Voir la suite en page 2)

Un cycliste est heurté et tué par une voiture

Versailles, 29 décembre. — En traversant la ligne de tramways de grande banlieue, qui fait le service de Versailles à Meulan, un cycliste, Eugène Sergent, 29 ans, cultivateur à Epone, a été fauché par une voiture, à proximité de la halle Nozel. Sergent a été tué sur le coup.

A SAINT-ETIENNE LE PAIN GOUTE 1 fr. 25

Saint-Etienne, 29 décembre. — Après entente entre les boulanger et la municipalité, le prix du pain a été fixé à 1 fr. 25, à partir du 30 décembre.



LE PRINCE REGENT DU JAPON HIROHITO  
Qui vient d'échapper à un attentat

Un nouveau scandale de carnets médiévaux à Paris

Paris, 29 décembre. — Sur la plainte d'un blessé de guerre, M. Lefèvre, commissaire aux délations judiciaires, a perquisitionné, cet après-midi, chez le docteur Ziv, 12, rue Paul-Baudry, et dans une clinique qu'il avait installée, 71, rue de la Chapelle.

Un certain nombre de papiers ont été saisis et remis à M. Gorse, juge d'instruction.

Le docteur Ziv, inculpé de trafic de carnets médiévaux, a été arrêté.

Il se serait fait remettre des carnets de

blessés de guerre, et aurait touché à la

préfecture de la Seine des sommes importantes, pour des soins et opérations non effectuées.

Il était vêtu d'un lourd pardessus doublé de fourrure et portait des jambières en

caoutchouc, des gants de cuir et un gilet

noir à boutons d'or. A la main gauche, il avait une alliance.

On a trouvé sur lui des clichés photographiques non encore développés, une montre en métal noir avec chaîne en or, arrêtée à 2 h. 50.

Cette heure correspond avec l'heure à laquelle le chef de gare de Sciacca qui se trouvait alors sur la place de la petite localité remarqua une vive lueur dans la direction de la mer.

Cette lueur dont il ne put s'expliquer l'origine sur le moment, dura quelques secondes.

D'autres employés de la gare affirment avoir vu comme deux balles en feu disparaître dans les vagues.

On retrouva également sur l'officier des objets qui permettent d'établir son identité, une gaine en cuir avec des jumelles, un compas métallique, un porte-monnaie en cuir contenant des pièces d'argent et des billets émis par le département de la Charente Inférieure. Un porte-épingle en cuir avec une carte d'identité délivrée par les chemins de fer valable sur le parcours Toulon-Paris avec une photographie, ainsi qu'une carte de circulation navale de Toulon, toutes deux au nom du commandant Plessis de Grenédan.

Enfin, une image de Saint-Christophe et une prière à Saint-François de Sales et deux photographies d'enfant, en train de s'amuser avec un chat.

Phot. Prémery

LA CRUE DE LA LOIRE A NEVERS  
En haut : la place Saint-Nicolas; en bas : la Tour Goguin (Voir compte-rendu, page 3)

</div

# Dernière Heure

## LES RIVIÈRES DÉBORDENT

## A Paris, la crue fait des dégâts

Paris, 29 décembre. — Les côtes de ce matin, relevées dans Paris par les services de la navigation sont les suivantes : Pont d'Austerlitz 5 m. 22 ; pont des Tournelles, 5 m. 6 ; pont Royal, 6 m. 11 ; barrage de Bezons 5 m. 58. On prévoit pour demain une nouvelle hausse de 20 cent, et on estime que la côte du pont d'Austerlitz sera de 5 m. 80 lundi prochain.

Paris, 29 décembre. — La côte de 8 heures ce matin était au pont d'Austerlitz de 5 m. 16.

Pour le premier janvier, elle sera de 5 m. 70.

Quelques caves situées dans le bas d'Issy-les-Moulineaux commencent à être inondées, mais aucune évacuation d'habitants n'a eu lieu.

A Saint-Denis, on continue à installer des passerelles. A Asnières, 3 m. 94 au dessus du niveau normal augmentation de 42 centimètres depuis hier. A Villeneuve-la-Garenne, l'eau commence à envahir les quais. Au Petit-Gennevilliers, augmentation de 18 centimètres. A Courbevoie, le quai de Courbevoie est recouvert sur une longueur de 250 mètres.

Plusieurs rives sont envahies par l'eau provenant des égouts.

Le quai de Seine est coupé par l'eau. Les passerelles sont sur les lieux et établissent des passerelles. A Clichy, l'eau commence à s'infiltrer dans quelques caves, boulevard National et rue de l'Union.

Dans la traversée des 8<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements, la Seine est montée de 25 centimètres depuis hier soir. A Boulogne, elle n'atteint pas encore le niveau des quais.

Aucune habitation n'est envahie ni menacée à Putney et Suresnes, quelques caves sont inondées.

L'échelle de Suresnes atteint 7 m. 15. A Nanterre, une partie du chemin de halage est envahie par l'eau.

Par suite de la crue de la Seine, 250 ouvriers terrassiers ou mineurs, qui travaillent à la construction du métropolitain, boulevard Saint-Germain, vont être obligés de cesser le travail.

## Douze centimètres à l'heure!

Paris, 29 décembre. — La Seine croît régulièrement de 12 centimètres par heure. Dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, le service municipal a commencé des travaux aux regards d'égouts auprès de deux maisons. En banlieue, on signale que depuis ce matin, la hausse est de 15 centimètres à Asnières, de 18 à Villeneuve-la-Garenne et, de 13 au Petit-Gennevilliers, 18 à Clichy, et de 12 à Colombes.

## On prend des mesures pour recevoir éventuellement des victimes

Paris, 29 décembre. — Les bâtiments militaires du fort de Vincennes pourront éventuellement recevoir des victimes de l'inondation sur l'ordre du gouvernement.

Dans les 4<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements, il n'y a pas d'habititations atteintes par l'inondation.

Dans la circonscription de Nogent, la crue est de 10 centimètres. Rien d'anormal à Nogent et à Champigny. A Bry-sur-Marne, la rue de Paris est inondée. Quai de l'Argonne au Perreux, un pavillon non habité est envahi par les eaux. Le quai de Champigny est inondé. Dans la circonscription de Charenton, l'eau se répand un peu partout.

A Alfort, une partie du quai en face de la rue des Deux Moulins est inondée, ainsi que plusieurs caves de l'immeuble.

Des précautions sont prises pour évacuer les marchandises. L'île Saint-Pierre à Alfortville est submergée. Rue des Graviers, un locataire a été évacué par les soins de la municipalité d'Alfortville.

On s'occupe de placer des passerelles.

Dans la circonscription de Saint-Maur, les berges du quai du petit Ivry sont envahies.

Toutes précautions sont prises et du matériel est mis à la disposition des maires par les mairies. A Ivry la hauteur est de 26 cm. depuis hier.

La Chambre de Commerce est très menacée.

L'échelle de l'écluse du pont à l'Anglais donne une côte de 7 m. 76. A Choisy, hauteur de 20 cm. Quelques habitations sont atteintes. Avenue des Marronniers, deux familles ont été évacuées et se sont réfugiées chez des amis.

Dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris, l'eau a pénétré dans les moulins de Corbeil et l'on a constaté quelques infiltrations dans le mur de la ligne d'Orléans.

Dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, hauteur de 50 cm.

Deux pompes sont en action rue Watt et quai de la gare, en face des moulins de Paris.

Les environs de Toulouse sont sous l'eau

Toulouse, 29 décembre. — Une violente tempête fait rage depuis trois jours dans la région de Toulouse.

La Garonne et ses affluents le Lot, le Tarn et l'Aveyron débordent.

A Saint-Antoine, Tarn et Garonne, les bas quartiers de la ville sont inondés et au Sola, près de Montauban, la circulation des tramways est interrompue.

## Ceux de Blois aussi

Blois, 29 décembre. — Les rivières du Loir-et-Cher sorties de leur lit ont inondé les campagnes qu'elles traversent.

A Blois, la crue de la Loire prend à l'heure actuelle des proportions inquiétantes.

Les caves des immeubles de la ville basse sont inondées.

Jusqu'à la nuit, des pompes électriques installées sur les quais rejettent l'eau dans le fleuve. Les habitants du glacier dans le faubourg de Vienne ont été invités ce matin à prendre leurs dispositions pour démolir le cas de l'échelle.

Une ferme située au lieu dit l'Hermitage est assiégée par les eaux.

Les habitants ont refusé de démolir malgré les ordres de la gendarmerie.

Le maximum de la crue est annoncé pour mardi.

## Et à Dijon aussi

Dijon, 29 décembre. — Ce matin, à Dijon, la pluie a cessé et le soleil luit.

Mais les eaux ne se relèvent pas.

Hier soir, les sapeurs pompiers ont dû se

## La fin du "Dixmude"

## Le sinistre se serait produit à dix kilomètres des côtes de Sicile

Rome, 29 décembre. — On demande de Sciacca que la dépouille mortelle du lieutenant du Plessis du Grenobois a été enfermée dans un cercueil de noyer, et placée dans la grande salle de la caserne du 6<sup>e</sup> régiment d'infanterie, transformée en chapelle ardente.

Les carabiniers, les soldats et la milice nationale font le service d'honneur.

De l'enquête active menée en ce moment, il semble résulter la confirmation que le "Dixmude" se serait perdu dans la nuit du 21 au 22 décembre, à 10 kilomètres de la côte en direction du cap San-Marco.

## L'état de la mer gêne les recherches

Le préfet maritime de Bizerte a transmis ce matin à 11 heures au ministère de la Marine le télégramme suivant :

Mulhouse, Calais et Annamite, mouillés devant Sciacca, 9 heures matin.

Mer très grosse en coups de vent d'est.

Un officier de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

## Le communiqué ministériel

Paris, 29 décembre. — Le ministère de la Marine nous communique la dépêche suivante :

Conformément aux instructions reçues hier, j'ai porté ce matin à Mme du Plessis de Grenobois, les condoléances du président de la République.

Le préfet du Var m'a accompagné pour apporter les condoléances du gouvernement.

Mme du Plessis, s'est montrée très touchée par ces démarches.

Le colonel du Plessis, père du commandant du Dixmude, a eu une attitude que j'ai déclaré à monsieur monsieur à laquelle il a répondu : "J'aurais été contente tout entier si j'avais été au courant de l'incident."

Paris, 29 décembre. — Le président de la République a chargé le préfet maritime de l'Annamite d'apporter ses condoléances à la famille du lieutenant du Plessis de Grenobois, commandant du "Dixmude".

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite, des Etats-Unis, d'Amérique, d'Espagne, de Russie, du Brésil, du Pérou, l'attaché militaire de Belgique, sont venus présenter au ministre et au chef d'état-major général les condoléances de leur marine à l'occasion de la mort du lieutenant de vaisseau du Plessis de Grenobois.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris, 29 décembre. — Le préfet maritime de l'Annamite a pu aller à terre par calme, dans embarcation du pays, à 9 h. 30 pour transmettre vifs remerciements ministre aux autorités italiennes.

Paris,



la charité nivernaise, pourvoir reprendre bientôt leur quête de campagne..."

Alors, chères lectrices, pour remplacer le vieux cheval des petites sœurs, « Paris-Centre » vous tend la main. A. L.

Pour les Petites Sœurs. — Nous avons reçu, pour le cheval des Petites Sœurs des Pauvres : de Monsieur L. R., à Moux (Nièvre), la somme de 5 francs ; d'une anonyme de Montreuil, la somme de 5 francs ; d'un anonyme de Paris, 10 francs ; de deux enfants de Vandenesse, 3 francs.

Voleurs pinçés. — Dans la nuit du 9 au 10 octobre, courant, des malfaiteurs pénétrèrent dans une école située rue du Marais, au n° 4, et appartenant à M. Lamouroux, marchand de chiffons rue Saint-Vallière. Ils firent main basse sur 4 lots de peaux de lapins estimés ensemble à une somme d'environ 6 à 10 francs.

M. Lamouroux n'eut pas d'autres ressources que de porter plainte en vol contre incomme, entre les mains de M. Mabille, commissaire de police, qui procéda à une enquête et parvint à découvrir les auteurs de ce vol. Pierre Landom, âgé de 39 ans, chiffonnier, voisin de la remise de M. Lamouroux, 4, rue Jean-Jaures, et Félix Montloussan, dit Conard, âgé de 35 ans, manœuvre, 20, rue de l'Oratoire.

Trouvailles. — Réclamer à M. Martial, 22 rue de l'Oratoire, deux paix de ciseau ; Mme Coudrel, 1, rue des Chauvelins, un petit chien ; M. Degout, employé à la ville, un porte-monnaie contenant une certaine somme ; à M. Oswald, 3, rue du Chemin-de-Fer, un billet de 20 francs, trouvé place Carnot.

Jeunesse Nivernaise. — La Jeunesse Nivernaise nous informe que le placement de ses cartes de bâti étant terminé, elle est dans l'impossibilité de donner satisfaction aux demandes qui lui sont adressées, et que sous aucun prétexte, elle ne pourra accepter des personnes non munies de cartes.

Elle rappelle que celles-ci sont strictement personnelles.

Les membres honoraires sont pris d'y assister et entrent sur présentation de leur carte.

Etat-civil : Naissances. — Philibert Kant, rue Gresset, 40 ; Jeanne Sépulchre, avenue Georges-Clemenceau, 5 ; Paulette Talarid, rue d'Hanoï, 3.

LES PLUS BEAUX JOUETS EN GAUCHECOUC LE MOINS CHERS

Chez TEILLET-GILBERT, les Bandagistes spécialistes de la région, 7, rue Saint-Etienne, Nevers.

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT Soc. anonyme. Cap. 250 millions entièrement versés AGENCIE DE NEVERS 5, Pl. Guy-Couillaud R.C. Série 30.752 Tél. 515

PERDU vendredi soir, un paquet contenant robes d'enfant en laine.

Faire rapporter au bureau du Journal.

CHATEAU-CHINON

ELECTIONS SENATORIALES

M. Bondoux, maire de Château-Chinon Campan, conseiller d'arrondissement, pose sa candidature aux élections senatoriales du 6 janvier.

M. Bondoux, se présente comme partisan de l'Union Républicaine préconisée par MM. Millet et Poincaré.

CLAMECY

Association des Dames Françaises. — Nous rappelons que le samedi 12 janvier 1924, aura lieu le concert-baile annuel donné par l'Association des Dames Françaises.

Le comité s'est assuré le concours du célèbre chansonnier-compositeur : M. Roger de Beaufort, de la Pie qui chante, de Mme Marie-Louise Cormaut des Concerts Colombe ; Mme Juliette Meyrand du Trianon Lyrique ; M. Niclouf de l'Eléor ; M. Gailhard de La Galle.

Arrêtation. — Le polonais Michalick, 38 ans, errant en ville a été conduit devant le procureur de la République qui l'a fait écrouer pour défaut de carnet anthropométrique d'identité.

Les Prévoyants de l'Avenir. — La recette du premier trimestre de la 118<sup>e</sup> section pour l'année 1924 aura lieu le dimanche 6 janvier de 9 à 11 heures, café Constant Morin, place du Marché.

CORBIGNY

ACCIDENT D'AUTO

Bolché, de Migny-Lormes, circulait la nuit avec sa bicyclette non éclairée, dans les rues de la ville ; en veulant se garer d'une automobile conduite par M. Marinesson de Monceaux, il obliqua à droite et une des roues avant de l'auto cogna la roue arrière de la bicyclette. Le cycliste qui marchait à côté de sa maîtresse fut éjecté de l'automobile.

La victime, au dire des témoins, marchait à petite allure, ce qui fit que le choc fut très réduit. Néanmoins, M. Bolché fut renversé. Il pouvait à la tête quelques plaies sans gravité, et fut reconduit à son domicile par l'automobile.

FOURCHAMBAULT

Taxe du pain. — Par arrêté municipal en date du 28 courant le prix du pain de consommation courante est fixé à 1 fr. 15 à partir du 30 décembre 1923. Les 500 grammes seront vendus alternativement 0,60 et 0,55 de façon que la nouvelle taxe ne cause préjudice ni à l'acheteur, ni au vendeur.

OUROUX

Le prix du pain. — Par arrêté en date du 23 décembre 1923, et vu le cours actuel des farines, M. Maire d'Ouroux a fixé à 1 fr. 20 le prix du kilogramme de pain.

Etat-civil : Naissances. — Marguerite Geoffroy, à Pandy ; Marie Geoffroy à Chambord.

Déces. — Auguste Ducant, 48 ans, à la Montée communale de Brassy ; Jean Martin, 77 ans, à la Montée.

Mariage. — Charles Comte et Léonie Feraud à Ouroux.

COSNE

POUR LE MONUMENT AUX MORTS

Le Maire de Cosne vient de recevoir la lettre suivante :

Monsieur le Maire,  
Le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts m'a transmis la lettre que vous lui avez adressée pour appeler son attention sur une demande présentée par M. le Maire de Cosne, à l'effet d'obtenir une subvention de l'Etat pour l'édification d'un monument aux Morts.

L'Union sociale de votre commune sera comprise pour une somme de 1 600 francs dans un arrêté de répartition, qui sera prochainement notifié par M. le Préfet de la Nièvre.

Le Conseiller d'Etat, Directeur,

Le total de la souscription s'élève à ce jour à 48,494 fr. 35.

Etat-civil : Naissances. — Théodore Grigaut, 18, rue Gambetta.

Déces. — Jean Battau, 82 ans, 27, rue Saint-Agnan, Cosne ; Jacques Lavergne, 4 mois, 61, rue Saint-Agnan ; Louis Coutureau, 88 ans, au Patis des Nantes, Cosne.

VIELMANAY

Il a été perdu un CHIEN GRIFFON, sous poil jaune portant un collier avec plaque au nom de M. RICHARD.

Prière à la personne qui l'aurait recueilli d'en avertir M. MARLIN, garde, au Château des Pélviotins, par GARCHY Nièvre.

CERCY-LA-TOUR

M. Raymond GRAMBERT, hôtel des Voyageurs, Cercy-la-Tour, à l'homme de prévenir sa clientèle qui a part le 1<sup>er</sup> janvier 1924, il aura à leur disposition une VOITURE AUTOMOBILE pour les conduire au gré de leurs besoins et qu'il se tiendra à leur entière disposition.

DECIZE

Carnet Mordant. — On annonce les fiançailles de M. MONTESON, ingénieur des établissements de M. Baudoin, avec Mme M. Baudoin, fabricant de chaises à Thoisay.

Le meilleur fil de fil pour couture à la main

Échantillons envoyés gracieusement.

ROMANECH-TOIRIN

AUTOBUS CONTRE CAMION

Lundi soir, l'autobus faisant le service entre la gare de Romanech et Thoisay, s'arrêta au devant de la Maison Blanche, le camion de M. Rambaut, fabricant de chaises à Thoisay.

Il y eut un accident de personne bien que l'autobus transporta des voyageurs, mais deux personnes sont très importantes.

LA QUALITÉ DE LA SOUPA EST PARFOIS EN RAISON INVERSE DE LA

LA CUISINE FINE N'EST PAS EN FRANCE APARÉAGE DE RICHES ET EN MOYENNE LA CUISINE RESTE MEILLEURE DANS LES AUBERGES QUE DANS BIEN DES PALACES.

# SAONE- & LOIRE

AUTUN

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Concours

# Renseignements Agricoles

## De la conservation des vins

### Les pratiques qui permettent d'arriver à un bon résultat

Liste des membres du Jury.

Par arrêté préfectoral, sont nommés membres du Jury, chargés, sous la Présidence du Préfet de Saône-et-Loire, de l'examen des animaux et de l'attribution des primes pour le Concours de la race bovine charollaise :

MM. Emile Métévier, à Craton ; Jacques Chaze, à Palinges ; Jules Ducroux, à Sarry ; Auguste Besson, à Mont, par Magny-Lours (Nièvre) ; Charrier, à Beaumont (Allier) ; Durat, à Villy-sur-Loire ; Bertrand, président à la Société d'Agriculture de Roanne, à La Pacauderie (Loire) ; Grignard, à Oudry, par Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or) ; Fournier, à Saint-Martin-d'Estrées (Loire) ; Eugène Jeandreau, à La Poëze-sur-Vie (Vendée) ; Alexis Gravier, à Châtel-Pierron, par Jaligny (Allier) ; Advenier-Duquier, à Chevagny (Allier) ; Catherine, à Varennes-l'Arconce (Saône-et-Loire) ; Pouzet, maire de la Motte-Saint-Jean, agriculteur Bouthier, fermier, au Creysot ; Lasset, agriculteur à Châlon-sur-Saône, à Lamazières, à Velleires, par Fours (Loire) ; Mainau, à Vougy (Loire) ; Antoine Nivière, à Gouise (Allier) ; Lucien Blanc, à Dompierre-sur-Besbre (Allier) ; Buchet-Desforges, au Chalet, par Cosne (Nièvre) ; Auguste Châleau, à Lucenay-lès-Aix (Nièvre) ; Massé, à Germigny (Cher) ; Dodat, au Chêne, par la Ferté-Hauterive (Allier) ; Antoine Clément, à Saint-Julien-de-Civry (Allier) ; Antoine Buchet, à Mably (Nièvre) ; René Maringe, à Châtelain, par Premery (Nièvre) ; Louis Soucachet, à Saint-Menois (Allier) ; Albert Clair, maire de Saint-Emiland ; François Cozenot, à Lumeau (Allier) ; Jean Touzet, à Montaigut, par Montaigut-sur-Save (Aveyron) ; Jean Guichard, à Varennes-lès-Beaumont (Indre) ; Louis Soulie, à Marcellin-sur-Creuse (Indre) ; Charles, à Marcellin-sur-Creuse (Indre) ; Châtelain, à Nevers ; Edouard Jeandreau, à La Poëze-sur-Vie (Vendée) ; Nugues à Hautefond ; Jean Marillier, à Rigny-sur-Arroux ; Jean Guichard, à Varennes-Réaujou ; Louis Alexandre, à Saint-Léger-Bessé ; Beuvray ; Antoine Darmazan, à Autun ; Douillet, à Montençis ; Vincent, à Saint-Pierre-de-Varennes et le Président de la Société d'Agriculture de l'Indre.

Sent, désigné comme secrétaires du Jury : MM. Larragne, directeur des Services Agricoles à Mâcon ; Desbois, secrétaire de la Société Préfectorale de Charolles ; Drevat, secrétaire à la Société d'Agriculture de Chalon (Saône-et-Loire) ; Prudhon, secrétaire à la Société des éleveurs charolais à Charolles ; Michel, secrétaire du Syndicat des Emboucheurs à Charolles ; Mathieu, vétérinaire à Charolles, et le Docteur Morey, vétérinaire départemental, à Mâcon.

CLERMONT-FERRAND. — Boeufs ou vaches première qualité soit pied, 3 fr. 60 le kilo, boeufs ou vaches deuxième qualité soit pied, 2,50 le kilo.

Veau, première qualité, 5 fr. 50 le kilo au détail, 4,75 à 2 francs la livre ; pigeons, 6 à 7 francs la livre ; poulets, 8 à 9 francs la livre ; œufs, 8 à 9 francs la livre.

On voyait beaucoup de poumons et de rognons à des prix sans changement.

À la halle, le marché au blé et des pommes de terre avait son importance habituelle. Les prix se sont maintenus.

CLORIGNY. — On cotoit au marché du 28 décembre 1923 : Poules, la paire à 24 francs ; canards, la paire, 20 à 26 francs ; lapins la pièce 10 à 14 francs ; oies, la paire, 20 à 26 francs ; beurre, 6 à 7 francs.

BUXY. — On cotoit : Poules, 9 à 13 francs la paire ; lapins, 18 à 24 francs la paire ; pigeons la paire, 18 à 24 francs la paire ; œufs, 8 à 9 francs la livre.

On voyait beaucoup de pommes et de rognons à des prix sans changement.

À la halle, le marché au blé et des pommes de terre avait son importance habituelle. Les prix se sont maintenus.

CHALON-SUR-SAÔNE. — Boeufs ou vaches première qualité soit pied, 3 fr. 60 le kilo, boeufs ou vaches deuxième qualité soit pied, 2,50 le kilo.

Veau, première qualité, 5 fr. 50 le kilo au détail, 4,75 à 2 francs la livre.

On voyait beaucoup de poumons et de rognons à des prix sans changement.

À la halle, le marché au blé et des pommes de terre avait son importance habituelle. Les prix se sont maintenus.

CLORIGNY. — On cotoit : Veau, 6 à 10 francs la livre ; œufs, 8 à 9 francs la livre.

On vendait : Poules, 9 à 13 francs la paire ; lapins, 18 à 24 francs la paire ; pigeons la paire, 18 à 24 francs la paire ; œufs, 8 à 9 francs la livre.

On voyait : Veau, 6 à 10 francs la livre ; œufs, 8 à 9 francs la livre.

On vendait : Poules, 9 à 13 francs la paire ; lapins, 18 à 24 francs la paire ; pigeons la paire, 18 à 24 francs la paire ; œufs, 8 à 9 francs la livre.

On vendait : Veau, 6 à 10 francs la livre ; œufs, 8 à 9 francs la livre.

On vendait : Poules, 9 à 13 francs la paire ; lapins, 18 à 24 francs la paire ; pigeons la paire, 18 à 24 francs la paire ; œufs, 8 à 9 francs la livre.

On vendait : Veau, 6 à 10 francs la livre ; œufs, 8 à 9 francs la livre.

On vendait : Poules, 9 à 13 francs la paire ; lapins, 18 à 24 francs la paire ; pigeons la paire, 18 à 24 francs la paire ; œufs, 8 à 9 francs la livre.

On vendait : Veau, 6 à 10 francs la livre ; œufs, 8 à 9 francs la livre.

On vendait : Poules, 9 à 13 francs la paire ; lapins, 18 à 24 francs la paire ; pigeons la paire, 18 à 24 francs la paire ; œufs, 8 à 9 francs la livre.

On vendait : Veau, 6 à 10 francs la livre ; œufs, 8 à 9 francs la livre.

On vendait : Poules, 9 à 13 francs la paire ; lapins, 18 à 24 francs la paire ; pigeons la paire, 18 à 24 francs la paire ; œufs, 8 à 9 francs la livre.

On vendait : Veau, 6 à 10 francs la livre ; œufs, 8 à 9 francs la livre.

On vendait : Poules, 9 à 13 francs la paire ; lapins, 18 à 24 francs la paire ; pigeons la paire, 18 à 24 francs la paire ; œufs, 8 à 9 francs la livre.



## AVIS MORTUAIRES

M. Paul Doussot et ses fils Pierre, Jacques et Michel ; Monsieur et Madame Paul Meunier ; Madame veuve Jean Doussot ; M. et Madame Jean Meunier et leur fille Paule ; M. et Madame Frédéric Pichot et leur fille Marie-Thérèse ; M. et Mme Jean-Marie Doussot et leurs fils Jean, Madame veuve Jean-Joseph Doussot et ses fils Henri et René ; les familles Doussot, Bezille et Lasseray ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Paul DOUSSOT

Née Marguerite MEUNIER

décédée en son domicile à Vincennes (Seine), 80 avenue du Château, le 24 décembre 1923, à l'âge de 37 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Le service religieux a eu lieu en l'Eglise de Vincennes le 27 décembre 1923 et l'inhumation le même jour dans le caveau de famille à Boulogne-sur-Seine.

Priez pour Elle !

\*\*\*

Vous êtes prié d'assister au convoi, Service et Enterrement de

Monsieur Pierre GRESLE

Gendarme en retraite

décédé le 28 décembre, dans sa 52<sup>e</sup> année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Le cérémonial aura lieu le Dimanche 30 Décembre, à 2 heures et demie, en l'Eglise Saint-Louis.

On se réunira à 2 heures au triangle.

De la part de : Mme Gresle, sa veuve ; M. et Mme Emile Pichot, Mme Jeanne Gresle, ses enfants et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

## SERVICES &amp; MESSES

Un service anniversaire sera célébré, le jeudi 3 janvier 1924, à 10 heures, en l'Eglise de Saint-Bourdon, pour le repos de l'âme de

Monsieur l'Abbé LARRIVE

Curé de Mirebeau

et de sa mère

Madame Veuve LARRIVE, née Marie CAMUS

De la part de la famille Larrive.

## REMERCIEMENTS

Monsieur Germenot, M. et Mme Henri Piel, le docteur et Mme Pierre Lemoine et toute la famille, remercient très sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de

Madame GERMONOT

ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

\*\*\*

La famille de

Monsieur le Comte Henri de CHARGERES

remercient très sincèrement les personnes qui ont assisté à ses obsèques, ainsi que toutes celles qui lui ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

## Avis à nos clients de publicité

Nous avons l'honneur de prévenir nos clients que nous ne pourrons plus assurer la publication pour le lendemain que des annonces qui nous seront remises LA VIEILLE AVANT MIDI. Seuls, les Avis de Décès, seront acceptés jusqu'à 8 heures du soir.

\*\*\*\*\*

LES NOBLES TRADITIONS DE LA CUISINE DE NOS PERES SONT RESPECTEES ET HONOREES EN MAINTS RESTAURANTS ET AUBERGES RESTAURANTS FIDELES AU BEURRE.

LA VIEILLE CUISINE FRANCAISE EST COMPOSEE DE TOUTES LES RECETTES PROVINCIALES, QU'IL FAUT GOUTER SUR PLACE, LA OU L'ON TROUVE LES PRODUITS QUI LES COMPOSENT.

\*\*\*\*\*

**Spectacles et concerts**

**KURSAAL CINÉ PALACE**

Place Champane

H. CAMELINI et R. CASATI

Directeurs-Propriétaires

Ne perdez pas l'occasion d'aller voir le meilleur programme dont

**LES ORAC'S**

CLOUNES MUSICAUX

ont remporté un grand succès.

Malgré l'importance du programme, la diffusion n'a pas augmenté le prix de ses places.

Lundi et mardi, changement complet de programme.

\*\*\*\*\*

**MAJESTIC-PALACE**

Dimanche 30 décembre

3 REPRÉSENTATION DE GALA

AUBERT JOURNAL, actualités.

SIMPLE ERREUR, délicieuse comédie.

LE VOILE DU BONHEUR, grand drame tiré de la pièce de G. Clémenceau.

GRANDE PARTIE DE MUSIC-HALL

Interprétée par

Luce Renoncourt, divete du Casino de Paris, Berly, le chêneau, de l'Eldorado.

Norbert, le célèbre virtuose instrumental de l'Alhambra.

A l'occasion du 1<sup>er</sup> de l'an, changement complet de programme (partie cinématographique et music-hall).

\*\*\*\*\*

**CINEMA DES FAMILLES**

(Clos Saint-Joseph)

Dimanche 30 décembre, à 16 h. 30

MARINE ITALIENNE, documentaire.

L'EXECUTION DE MACISTE, 3<sup>e</sup> et dernier épisode.

LES AVENTURES DE ROBINSON CRUSOE, d'après l'œuvre immortelle de Daniel de Foe, en 5 épisodes, premier épisode.

Partie théâtrale : LORIOT, pièce en 1 acte.

\*\*\*\*\*

**LA FRANCE EST LE PREMIER PAYS DU MONDE PAR SA CUISINE ET SES VINS** : LES FRANÇAIS DE VRAIMENT ÊTRE LES PREMIERS A LE PROCLAMER A LA FACE DE L'UNIVERS ET A LE PAOUER EN FAVORISANT LA CUISINE FRANÇAISE.

LE RENOM DU PLAT LOCAL A BIENFAIT DE SE REPANDRE AU LOIN.

## "Paris-Centre" à Paris

## OFFICIERS MINISTÉRIELS

Etude de M<sup>e</sup> BEAUGONIN notaire à Saint-Saûge (Nièvre)

A affirmer par adjudication

A Saint-Saûge, en l'étude de M<sup>e</sup> Beaugonin

Le samedi 5 Janvier 1924, à 14 heures

Etude de M<sup>e</sup> L. ROY

avoué à Nevers

3 bis, Place de la République

et 23, rue de l'Oratoire

Etude de M<sup>e</sup> L. ROY

avoué à Nevers

3 bis, Place de la République

et 23, rue de l'Oratoire

Etude de M<sup>e</sup> L. ROY

avoué à Nevers

3 bis, Place de la République

et 23, rue de l'Oratoire

Etude de M<sup>e</sup> L. ROY

avoué à Nevers

3 bis, Place de la République

et 23, rue de l'Oratoire

Etude de M<sup>e</sup> L. ROY

avoué à Nevers

3 bis, Place de la République

et 23, rue de l'Oratoire

Etude de M<sup>e</sup> L. ROY

avoué à Nevers

3 bis, Place de la République

et 23, rue de l'Oratoire

Etude de M<sup>e</sup> L. ROY

avoué à Nevers

3 bis, Place de la République

et 23, rue de l'Oratoire

Etude de M<sup>e</sup> L. ROY

avoué à Nevers

3 bis, Place de la République

et 23, rue de l'Oratoire

Etude de M<sup>e</sup> L. ROY

avoué à Nevers

3 bis, Place de la République

et 23, rue de l'Oratoire

Etude de M<sup>e</sup> L. ROY

avoué à Nevers

3 bis, Place de la République

et 23, rue de l'Oratoire

Etude de M<sup>e</sup> L. ROY

avoué à Nevers

3 bis, Place de la République

et 23, rue de l'Oratoire

Etude de M<sup>e</sup> L. ROY

avoué à Nevers

3 bis, Place de la République

et 23, rue de l'Oratoire

Etude de M<sup>e</sup> L. ROY

avoué à Nevers

3 bis, Place de la République

et 23, rue de l'Oratoire

Etude de M<sup>e</sup> L. ROY

avoué à Nevers

3 bis, Place de la République

et 23, rue de l'Oratoire

Etude de M<sup>e</sup> L. ROY

avoué à Nevers

3 bis, Place de la République

et 23, rue de l'Oratoire

Etude de M<sup>e</sup> L. ROY

avoué à Nevers

3 bis, Place de la République

et 23, rue de l'Oratoire

Etude de M<sup>e</sup> L. ROY

avoué à Nevers

3 bis, Place de la République

et 23, rue de l'Oratoire

Etude de M<sup>e</sup> L. ROY

avoué à Nevers

3 bis, Place de la République

et 23, rue de l'Oratoire

Etude de M<sup>e</sup> L. ROY

avoué à Nevers

3 bis, Place de la République

et 23, rue de l'Oratoire

Etude de M<sup>e</sup> L. ROY

avoué à Nevers

3 bis, Place de la République

et 23, rue de l'Oratoire

Etude de M<sup>e</sup> L. ROY

avoué à Nevers

3 bis, Place de la République

et 23, rue de l'Oratoire

Etude de M<sup>e</sup> L. ROY

avoué à Nevers

3 bis, Place de la République

et 23, rue de l'Oratoire